

L 1.8

M5

1026

*que
sais-je?*

EMPEREUR HADRIEN

**RAYMOND CHEVALLIER
ET RÉMY POIGNAULT**



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

023578515

QUE SAIS-JE ?

L'empereur Hadrien

RAYMOND CHEVALLIER

Ancien membre de l'École française de Rome

RÉMY POIGNAULT

Maître de conférences à l'Université de Tours

18981
07-07 02 1883

D1 16



1999 - 15987

DL-04 05 1998 18988

ISBN 2 13 048594 4

Dépôt légal — 1^{re} édition : 1998, février

© Presses Universitaires de France, 1998
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris



INTRODUCTION

Les sources concernant le règne sont nombreuses, malgré la perte de l'autobiographie d'Hadrien :

- Textes littéraires latins : *Vies d'Hadrien* (= *VH*), *d'Aelius* et *d'Antonin* dans l'*Histoire Auguste* ; Aurélius Victor, Eutrope... ; plusieurs recueils juridiques (Ulpien...) ; et textes littéraires grecs : Dion Cassius surtout, Apollodore de Damas (*Poliorcétique*), Arrien (*Périple du Pont-Euxin*), Philostrate (*Vies des sophistes*), Pausanias sur l'Athènes d'Hadrien, Plutarque, citoyen romain et citoyen de Delphes. Les sources littéraires ne sont pas forcément fiables et leur critique doit tenir compte des « sensibilités » politiques.

- Un grand nombre d'inscriptions : maints textes honorifiques en Grèce et en Asie Mineure, selon la tradition locale, comme la dédicace des amphictyons de Delphes par l'entremise de Plutarque, le compte rendu de l'inspection militaire de Lambèse, la *laudatio* funèbre de Matidie, des milliaires, les fastes consulaires, ceux des Frères Arvales, d'Ostie, des diplômes militaires.

- Des *papyri* (poème de Pancratès sur une chasse d'Hadrien, édit sur le droit successoral des soldats, affaire du bannissement de Favorinus d'Arles).

Parmi les sources officielles contemporaines, signalons une soixantaine de documents grecs de la chancellerie, inscriptions, *papyri*, textes juridiques trouvés dans les lieux d'expédition ou de réception : lettres (concession de faveurs et privilèges, questions locales concernant l'économie, les finances, les travaux publics, accusés de réception et félicitations, réponses à des problèmes juridiques, décisions variées, correspon-

dances personnelles, comme celle d'Hadrien et de Plotine avec l'École épicurienne d'Athènes), rescrits, décrets, édits, *orationes*. Il s'agit notamment d'échanges avec les autorités des villes de Grèce et d'Orient : Astipalea, Athènes, Bérée, Cyrène, Delphes, Éleusis, Éphèse, Gytheion, Hadrianopolis, Héraclée des Lyncestes, Milet, Mistra, Nicée, Nicomédie, Pergame, Pruse de Bithynie, Syros (Cyclades) et avec certains organismes (ligue des Achéens, synode des athlètes d'Héraclée, synode des artistes dionysiaques). Ces textes, qui se situent dans la tradition des chancelleries hellénistiques, rédigés dans le style rhétorique de l'époque, illustraient le philhellénisme d'Hadrien et constituaient des instruments de propagande.

- On insistera aussi sur l'intérêt de l'iconographie officielle : bas-reliefs, nombreuses frappes monétaires, dont les types et les légendes révèlent les goûts et la politique du Prince et sur les multiples œuvres d'art datant de ce règne.

- L'essentiel de la documentation est fourni par l'archéologie : constructions dont subsistent les vestiges à Rome, en Italie et dans les provinces (cf. chap. VI).

L'image que les textes anciens nous présentent de l'empereur Hadrien est très contrastée : un prince au parfum de scandale pour avoir fait un dieu d'Antinoüs parce que l'éphèbe était son giton ou qu'il avait volontairement sacrifié sa vie pour prolonger celle de l'empereur ; un souverain négligeant ses devoirs militaires, mais néanmoins attentif à la législation et aux affaires religieuses ; un esthète surtout, se consacrant aux belles-lettres, à l'architecture, aux arts, se retirant dans sa villa pour jouir des plaisirs de la vie ; un esprit léger qui adopte Antonin pour lui donner l'empire... simplement parce que le geste de ce sénateur soutenant son vieux père ou beau-père lui a plu : tel est l'Hadrien d'Aurélius Victor un peu plus de deux siècles après sa mort. Ailleurs, on souligne que ce prince pacifique, qui fut un grand voyageur, a su veiller de très près à la discipline

militaire et s'attirer le respect de ses hommes ; on met en avant ses qualités d'administrateur jusqu'à faire de lui le fondateur d'un système demeuré inchangé jusqu'à Constantin, qui n'y aurait apporté que de légères modifications (*Epitome de Caesaribus*, 14). A la déférence qu'il manifeste envers les sénateurs et la clémence qu'il affiche on oppose les meurtres qu'il ordonne à la fin de sa vie et ceux que peut-être même il suscite au début de son règne ; au charme de sa personnalité, aux faveurs dont il comble les gens de lettres, sa jalousie, son animosité et ses brouilles. Hadrien aurait alors aussi bien les caractéristiques de l'hédoniste que de l'homme d'État dépensant son énergie pour le bien public, du tyran que du bon prince. Cette dualité peut s'expliquer en partie par la dualité même des tendances qu'on peut déceler dans les sources littéraires aujourd'hui perdues qui sous-tendent les textes essentiels qui nous sont parvenus, l'*Histoire romaine* de Dion Cassius et l'*Histoire Auguste* : une tendance favorable à Hadrien, comme dans son « autobiographie » qui ne manquait pas de dresser un tableau flatteur du prince ainsi que du règne, et une tendance pro-sénatoriale, hostile à l'empereur, dont Marius Maximus, auteur de biographies sous Sévère Alexandre, offre bien des traits. Mais à n'en pas douter Hadrien, que l'*Histoire Auguste* présente en un cortège d'antithèses comme une sorte d'oxymore incarné – « sévère et enjoué, aimable et austère, impulsif et circonspect, avare et généreux, naïf et dissimulé, cruel et clément, et toujours changeant en toutes choses » (*VH*, 14, 11, traduction J.-P. Callu, Les Belles Lettres) –, était un être très complexe.

Les auteurs modernes reconnaissent souvent l'excellence de son gouvernement : même Bossuet qui, dans son *Discours sur l'histoire universelle*, regrette l'ignominie de « ses cruautés » et de « ses amours monstrueuses » qui l'ont conduit à faire un dieu de l'« infâme Antinoüs », reconnaît que son règne fut « éclatant » ; Gibbon le montre réussissant à la fois à satisfaire ses

goûts personnels et à servir l'empire et il signale ses talents d'homme de lettres, de militaire et d'homme d'État (*Histoire du déclin et de la chute de l'empire romain*, 1776), tandis qu'un siècle plus tard Victor Duruy dans son *Histoire des Romains* vante son action : « Quand la gloire des princes se mesurera au bonheur qu'ils ont donné à leurs peuples, Hadrien sera le premier des empereurs romains. » Et l'on sait que Marguerite Yourcenar a choisi Hadrien comme modèle humain, incarnation d'une sagesse qui se conquiert sur l'adversité et d'un idéal de gouvernement soucieux à la fois d'ordre et de respect des individus et des provinces.

Essayons donc de retracer l'histoire du règne et d'éclairer la personnalité protéiforme de l'empereur qui succède à un prince qui était parvenu à ménager un compromis, du moins formel, entre le pouvoir central et le Sénat, dont il avait pu passer pour être comme une émanation, mais qui, après l'exaltation d'une politique d'extension ayant porté ses fruits en Dacie, avait entraîné l'empire dans une crise au moment de la guerre parthique si bien que lui-même avait dû renoncer, du moins provisoirement, à certaines conquêtes. Il s'agissait pour Hadrien d'assurer la stabilité de l'empire et de mettre en œuvre une politique qui, par le renforcement des prérogatives impériales, pût réaliser à la fois un mieux-être et l'unité dans la diversité.

Chapitre I

LES ANNÉES DE FORMATION ET L'ACCESSION

I. — La famille d'Hadrien

P. Aelius Hadrianus est né le 24 janvier 76. Qu'il ait vu le jour à Italica en Bétique, comme le prétendent plusieurs sources antiques, ou, plus vraisemblablement, à Rome, selon les indications de l'*Histoire Auguste* (VH, 1, 3), ne change rien à la *patria*, à l'origine légale de la famille, qui est Italica. Les Aelii, des Italiens d'Hadria dans le Picénum, se sont, en effet, installés dans ce *uicus* fondé par Scipion l'Africain sur le Guadalquivir au cours de la deuxième guerre punique, en 206 av. J.-C. Hadrien, d'ailleurs, exercera des fonctions municipales à Italica, dont il sera *quinquennalis*, et, à Rome, il est inscrit dans la tribu *Sergia*, comme tous les citoyens romains originaires de ce municipe. Si, une fois empereur, le grand voyageur que fut Hadrien ne rendit pas visite à sa *patria*, il lui fit des présents somptueux (Dion Cassius, 69, 10, 1) et la dota en particulier de nouvelles constructions. Italica, devenue municipe grâce à César, a sollicité d'Hadrien le statut, plus honorifique, de colonie romaine (Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, XVI, 13), l'empereur, bien que peu favorable à cette rupture avec les anciennes institutions de la ville, a accédé à la demande de ses compatriotes. Ses libéralités se sont étendues aussi à toute la province de Bétique (*ILS*, 318).

Hadrien appartient à ces citoyens romains d'Espagne, notables provinciaux ayant accédé au Sénat, dont le rôle est de plus en plus déterminant dans l'Empire. On connaît, avec le philosophe et homme politique

Sénèque et Lucain, l'ascension, sous les derniers Julio-Claudiens, des Annaei, originaires de Cordoue ; Columelle vient de Gadès, Pomponius Méla de Tingentera en Espagne, Quintilien est né à Calagurris, Martial à Bilbilis, Herennius Senecio, ami de Pline le Jeune, est issu de la Bétique. A la fin du 1^{er} siècle les « Espagnols » sont très influents à Rome et Lucius Licinius Sura, provenant de Tarraconaise, intervient de manière décisive auprès de Nerva pour l'adoption de Trajan, né, comme Hadrien, à Italica.

La famille d'Hadrien est, d'ailleurs, liée à celle de Trajan, puisque l'un et l'autre sont petits-cousins. Les Aelii, comme les Ulpii, sont de noblesse récente : le premier Aelius à accéder au Sénat, selon l'*Histoire Auguste* (VH, 1, 2) est Maryllinus, l'*atauus*, « quadrisaïeul » d'Hadrien : s'il faut faire confiance à la source, l'entrée au Sénat remonterait à un siècle environ, mais peut-être s'agit-il là d'une invention pour faire croire à une certaine ancienneté de la noblesse de la famille. Il faut attendre Hadrien pour qu'un Aelius obtienne le consulat : son grand-oncle, aux dires de l'*Histoire Auguste* sans doute peu crédible ici car témoignant d'un goût pour les prophéties, ne se distinguerait, en effet, dans la mémoire collective que pour son habileté à lire dans les astres qui lui aurait permis de prédire l'empire à son petit-neveu ; d'autre part, le père d'Hadrien, P. Aelius Hadrianus Afer, n'a pas dépassé le stade de la préture, son cursus étant interrompu par une mort prématurée en 85-86, à l'âge de 40 ans.

La mère d'Hadrien, Domitia, est originaire de Gadès, l'actuelle Cadix. De récentes réinterprétations du testament du pseudo-Dasumius (*CIL*, VI, 10229) apportent un éclairage nouveau sur la famille maternelle d'Hadrien : Domitia Lucilla maior (mère d'Hadrien) serait la fille adoptive du riche patricien Domitius Tullus qui était en fait son oncle paternel (Pline le Jeune, *Ep.* VIII, 18, 4, raconte les circonstances de l'adoption). Elle eut aussi au moins deux filles : l'une signalée

par l'*Histoire Auguste* (VH, 1, 2), Domitia Paulina, épousera L. Julius Ursus Servianus, âgé d'environ 30 ans de plus qu'Hadrien et qui sera trois fois consul, d'abord, sans doute, sous Domitien, puis sous Trajan (102) et enfin sous Hadrien (134) ; l'autre, née d'un remariage de Domitia Lucilla maior avec P. Calvisius Tullus Ruso, Domitia Lucilla minor, demi-sœur d'Hadrien, ayant épousé Annius Véru, donnera naissance au futur Marc Aurèle : Dion Cassius (69, 21, 2) reconnaît d'ailleurs la préférence d'Hadrien pour le jeune homme en raison de leur lien de parenté. Les Domitii non seulement jouissaient de biens importants, mais encore exerçaient des charges élevées, Domitius Tullus ayant été proconsul de la province d'Afrique, poste qui fut occupé aussi par son frère Domitius Lucanus. Les Domitii occupent donc une place supérieure à celle des Aelii dans la hiérarchie sociale et le mariage d'Aelius Hadrianus Afer avec Domitia Lucilla maior doit être un signe de son ascension.

II. — L'enfance d'Hadrien

Les informations sur l'enfance d'Hadrien sont limitées. On sait qu'il perdit son père dans sa dixième année (VH, 1, 4) et qu'il eut pour tuteurs son petit-cousin, le futur empereur Trajan, ainsi qu'un chevalier, lui aussi son compatriote (Dion Cassius, 69, 1, 2), P. Acilius Attianus, qui deviendra préfet du prétoire sous le règne de Trajan. L'enfant suit à Rome les cours du grammairien Q. Terentius Scaurus, ce qui correspond à l'enseignement secondaire, fondé sur l'étude de la langue et la lecture et l'explication des grands auteurs ; Q. Terentius Scaurus a écrit, entre autres ouvrages, un commentaire d'Horace. Hadrien dut aussi, comme ses contemporains, suivre l'enseignement supérieur d'un *rhetor* pour acquérir la maîtrise de l'art oratoire. Sans doute le jeune homme s'est-il rendu à Athènes pour y suivre les cours du sophiste athénien Isée – qui fut, selon le té-

moignage de l'épigraphie, son maître ; mais Hadrien a pu recevoir cet enseignement à Rome, puisque le rhéteur est venu dans la Ville à plus de 60 ans dans les dernières années du I^{er} siècle, comme le révèle une lettre de Pline le Jeune qui admire son style et ses capacités d'improvisation (*Ep.*, 2, 3). Rome était, d'ailleurs, sous le règne de Domitien un foyer très important de culture hellénique. Quoi qu'il en soit Hadrien a acquis une solide culture tant en latin qu'en grec ; il rédigeait tout aussi bien dans une langue que dans l'autre. On se moquera même de ses goûts helléniques en lui donnant le surnom de *Graeculus*, « le petit Grec ». L'*Epitome de Caesaribus* s'émerveille du caractère encyclopédique de sa formation, qui faisait de lui à la fois un chanteur, un musicien, un arithméticien, un géomètre, un peintre, un sculpteur, à quoi il faut ajouter aussi un architecte. Hadrien semble avoir atteint une culture universelle comparable à ce que sera l'idéal rabelaisien à la Renaissance.

Entre-temps, en 90-91, Hadrien s'est rendu à Italica, peut-être en compagnie de Trajan qui serait allé y régler des questions concernant ses biens et ceux de son pupille. Là le jeune homme fit partie d'un *collegium iuuenum*, se préparant à des exercices paramilitaires avec la jeunesse locale. Hadrien, en effet, s'il se plaît à l'étude, ne néglige pas pour autant les activités physiques et son biographe signale déjà à cette époque une véritable passion pour la chasse, qui aurait incité Trajan à le faire rentrer bien vite à Rome.

III. — La carrière d'Hadrien

Il doit en effet commencer l'apprentissage de la vie publique avant de gravir les premiers échelons du *cur-sus honorum*. Nous sommes renseignés sur sa carrière par l'*Histoire Auguste* et, pour la période qui va jusqu'à 112, par une inscription trouvée à Athènes dans les ruines du théâtre de Dionysos qui appartenait à la base d'une statue dédiée à Hadrien à l'occasion de son

archontat, qui permet de préciser et de contrôler les indications de la biographie (*CIL*, III, 550).

Comme le voulait la tradition, il accomplit son noviciat civil par l'exercice d'une fonction du vigintivirat et devient ainsi *decemvir stlitibus iudicandis*, c'est-à-dire président du tribunal des centumvirs chargé des questions d'héritage, en 93 ou, mieux, 94. Il reçoit une distinction fort prisée, bien que n'offrant aucun pouvoir réel, la préfecture des feries latines, qui consistait à représenter symboliquement le pouvoir à Rome au moment où les magistrats se rendaient sur le mont Albain pour célébrer des fêtes commémorant l'ancienne Ligue latine ; cette fonction était réservée aux membres de la famille impériale et aux fils de l'élite sénatoriale, ce qui témoigne de la faveur dont jouissait auprès de Domitien le tuteur du jeune homme, Trajan. Il est aussi honoré par le sévirat d'un escadron de chevaliers romains, charge conférée par l'empereur, consistant à conduire cet escadron lors de la revue passée par le souverain le 15 juillet, la *transuectio equitum*, et donnant l'occasion de se rendre populaire en offrant des jeux au peuple.

Avant d'aborder le cursus sénatorial proprement dit, il convenait d'effectuer un noviciat militaire en qualité de tribun laticlave de légion, distingué par la large bande de pourpre de sa toge rappelant son origine sénatoriale : le tribun est conseiller militaire, a des pouvoirs judiciaires et militaires dans une légion commandée par un légat, qu'il est éventuellement appelé à remplacer en cas de défaillance de celui-ci. La durée du service était variable : Trajan est célèbre pour être resté dix ans tribun de légion. Hadrien, lui, a exercé trois tribunats militaires : à la deuxième légion *Adiutrix*, à la cinquième *Macedonica* et à la vingt-deuxième *Primigenia* ; ces indications sont fournies par l'inscription d'Athènes, l'*Histoire Auguste* ne donnant que la deuxième légion *Adiutrix* et suggérant les autres. La deuxième *Adiutrix* était stationnée à Aquincum en

tite « patrie » de Lanuvium, ceux du divin Jules et du divin Auguste, de *Bona Dea*, l'*auguratorium* ; il reconstruit le Panthéon, incendié en 110, y maintient les statues de Mars, Vénus, César et Auguste, construit de nouveaux sanctuaires, notamment celui de Vénus et de Rome. Sous son règne sont attestés, par l'épigraphie et l'iconographie numismatique, les cultes de Jupiter, Junon Reine, Minerve, Cérès (en rapport avec les distributions de l'annone), Diane, déesse chasseresse, protectrice du grand chasseur que fut Hadrien, Vénus et Rome, qui devient une divinité officielle, dans une ligne augustéenne. S'y ajoutent des abstractions personnifiées : *Fortuna*, *Pax*, *Salus*, *Securitas*, *Victoria*, *Virtus*.

Le culte impérial. — Imaginé par César, il fut inauguré par Auguste, mais ce dernier avait pris soin d'interdire les marques de divinisation en Italie même. Il connaît un renouveau certain sous Hadrien et s'étend à la famille impériale : temple à sa belle-mère Matidie, morte en 119, divinisée. Sabine, présentée comme une *néa Héra*, une Cérès à la *cornucopia*, une *Fortuna*, est « *Augusta* » très tôt. Les attestations monétaires sont significatives : c'est ainsi qu'un *aureus* de Rome (134-138) porte le buste d'Hadrien et, au revers, ceux de Trajan et de Plotine, chacun avec une étoile et la mention *DIVIS PARENTIBVS*. Un autre *aureus* (136-138) est décoré d'un buste de Sabine « *Diua Augusta* », couronnée d'épis ; le revers montre la même assise sur un aigle en vol avec la mention *CONSECRATIO*. D'autres monnaies représentent Jupiter et Hadrien soutenant le globe, incarnation d'un nouvel âge d'or, Hadrien tenant un gouvernail, attribut de la Fortune, sur un globe.

Le prince reprend le titre d'*Augustus*, revitalise les vieilles légendes romaines (*Romulus Conditor* sur les monnaies) et fait construire un mausolée imitant celui du premier empereur. Il se fait initier comme lui à Éleusis.

En Grèce. — En Grèce, la situation est différente, d'une part du fait des mentalités locales, portées à l'adulation du souverain et à toutes les formes possibles d'héroïsation, d'autre part en raison d'un intérêt personnel du souverain pour l'hellénisme. On relèvera de nombreuses réparations ou constructions de temples, qu'une inscription du Panthéon d'Athènes, évoquant les *Res Gestae*, énumérait ; à Delphes, Hadrien est archonte et s'est intéressé à l'oracle ; à Éleusis (culte de Déméter), il a été initié aux Petits et aux Grands Mystères (il est *épopte*) ; à Olympie il restaure le colosse de Phidias.

Dans le monde grec le culte de l'empereur se développe en rapport avec son programme de panhellénisme culturel : à Athènes, 24 autels ont été dédiés à Hadrien Olympien, Sauveur (*Sôter*), Fondateur (*Ktistês*) à l'occasion de la création du *Panhellénion* et de la dédicace de l'*Olympieion*. Le culte est un des aspects de cette politique qui comporte en particulier des jeux. Hadrien est patron du synode thymélique. Il est associé ou assimilé à des héros et à des dieux : nouvel Hercule, nouveau Dionysos, *synnaos* de Zeus, dont il prend les surnoms : *Dodonaios*, *Kynégésios*, *Olympios*.

L'intérêt d'Hadrien pour le Soleil, que manifeste notamment l'ascension de l'Etna, contient en germe un développement plus tardif du culte solaire.

En Orient. — En Orient, où la vitalité populaire du culte poliade des empereurs est connue, les manifestations de la vénération publique furent peut-être encore plus vives. Citons quelques exemples : à Aezani, une inscription du pronaos du temple de Zeus identifie Hadrien à Zeus *Panhellenios* ; à Cyzique apparaît le Génie du nouvel âge d'or, symbolisé par sept étoiles surmontant la Lune, l'Aiôn *Cosmocrator*, avec phénix et zodiaque. Les assimilations métaphoriques d'Hadrien au jeune Aiôn, à l'âme du monde, au logos divin, au Génie du peuple romain, à Romulus, à Hermès *Logios*...

illustrent la notion de « *Saeculum Aureum* ». A Éphèse un particulier a fondé, dès 127/128, un temple dédié à Artémis, à l'empereur, au Démon ; à Parium (Mysie), Hadrien est dit « Jupiter *Olympios*, Fondateur de la colonie » ; à Pergame, sur la base d'une statue de la Bibliothèque de l'Asclépieion, une inscription qualifie de dieu Hadrien, nouvel Asclépios, Sauveur du monde.

En Syrie du Nord, le prince a vénéré deux fois Zeus *Casios*, comme légat de Trajan (dédicace en vers) et comme empereur en 129. Ce culte se retrouve en Égypte.

Si les cultes grecs foisonnaient au Moyen-Orient, Hadrien semble s'être méfié des cultes proprement orientaux : bien qu'il ait été le premier à frapper des monnaies à l'effigie de Cybèle (mais sans mention d'Attis), le rituel phrygien devait lui paraître barbare.

L'empereur a été très impressionné par l'Égypte, qui l'a considéré comme un pharaon, l'a assimilé à Horus. Un culte de Sérapis Panthée apparaît en 132. Hadrien est *synnaos* de ce dieu. Il a été initié à certains mystères égyptiens. A Péluse, le temple de Zeus *Casios*, protecteur des navigations et Bon Génie associé à la crue du Nil a été rénové et consacré par Hadrien, en même temps qu'il faisait restaurer le tombeau de Pompée. Un culte de cette divinité est attesté à Tivoli.

La mort d'Antinoüs dans le Nil, peut-être dévoré par un crocodile selon M. A. Levi, suscita son héroïsation : il fut associé à Dionysos, à Pan (sa famille était censée originaire d'Arcadie), Silvain, Osiris, Hermès-Thot, Apollon, Adonis. Argos célébra des jeux en son honneur. La Bithynie, sa « patrie », frappe un bronze à la tête d'Antinoüs, avec une étoile au revers. En Italie même s'est constitué à Lanuvium un collège de fidèles de Diane et d'Antinoüs. Ce culte semble cependant avoir été tardif et limité, mais, par sa charge émotive, il introduisait un ferment nouveau dans la vieille religion officielle, en faisant de l'éphèbe mort, un dieu de la mort et du renouveau, un dieu sauveur.

En Occident. — On retiendra quelques aspects des cultes locaux : en Gaule le culte fédéral des Trois Gaules à Lyon englobe les *diui* ; en Espagne, Hadrien reconstruit le temple du divin Auguste de Tarragone ; à Segobriga l'attestation d'un culte de *Dea Roma*, un exemple connu dans la péninsule, est en rapport avec un voyage impérial. Le prince a institué héritier le sanctuaire d'Hercule Gaditain.

La sensibilité religieuse d'Hadrien. — Sa personnalité complexe, sinon ambiguë, est difficile à cerner. Les jugements oscillent entre mysticisme — l'empereur est fêru d'horoscopes (Antigone de Nicée a transmis le seul thème de géniture impérial connu, celui d'Hadrien), tenté par l'hermétisme, l'occultisme, la magie, initié à différents mystères — et pure curiosité intellectuelle (goût de l'exotisme), mêlée de scepticisme, à en croire son dernier poème et le vallon des Enfers à Tivoli. Le prince, qui a communiqué avec des philosophes stoïciens et épicuriens (Héliodore, Épictète), a, selon nous, été animé d'un sentiment religieux sincère, reposant sur une conception unitaire du divin, qui a connu des manifestations variées selon les lieux et les circonstances : il a été intéressé par toutes les formes de cultes, une illustration, parmi d'autres, de l'éclectisme et de l'œcuménisme du règne. Il a d'ailleurs pu y avoir évolution.

Judaïsme et christianisme. — Subsiste un grave problème : l'attitude officielle à l'égard du judaïsme et du christianisme. La religion juive était tolérée malgré son monothéisme. Hadrien se serait entretenu avec les rabbins, mais après la révolte de 132, il tenta d'éliminer le judaïsme.

D'aucuns ont vu des traces de christianisme dans le fameux poème « *animula...* ». L'empereur a dû avoir des contacts avec les chrétiens d'Athènes en 128-129. Quadratus, évêque de cette ville lui a adressé une apologie de la foi chrétienne, sans être poursuivi. La rédac-

tion du rescrit envoyé au proconsul d'Asie C. Minucius Fundanus, cité par Eusèbe (*Histoire ecclésiastique* IV, 9, 1-3, et cf. l'*Apologie* de Justin, 68, 6-10), dont l'authenticité a d'ailleurs été discutée, ne manque pas d'ambiguïté : il est interdit de juger quiconque sans plainte et accusation en règle, selon une procédure régulière de droit commun. Le chrétien doit être acquitté si la preuve n'est pas faite qu'il agit contrairement aux lois, formule vague qui peut à la fois laisser penser que seuls les crimes de droit commun doivent être punis, ou que le fait d'être chrétien à lui seul est un crime. Des églises ont pu se constituer librement, comme les synagogues, les chrétiens pouvant pratiquer leur religion, mais sans prosélytisme. Mais dans l'ensemble, malgré certaines approches, Hadrien n'a pas compris le judaïsme ni le christianisme.

Une évolution concernant tout l'empire a déjà été évoquée plus haut : la mode des sarcophages, apparue sous les Flaviens, se généralise (production de sarcophages attiques), marquant un retour à des pratiques anciennes, encore que l'inhumation n'ait jamais disparu à Rome dans certaines familles, mais ce rite revêtait désormais une forme ostentatoire.

CONCLUSION

Les jugements portés sur le règne d'Hadrien ont été contrastés dès l'Antiquité. Pour les relativiser, il faut tenir compte des partis pris politiques : le Sénat, effrayé par la mort initiale des quatre consulaires et par les dernières condamnations, défiant devant la croissance du pouvoir central, a contesté Hadrien. On comprend ainsi les accusations de cruauté comme les bruits concernant l'empoisonnement de Sabine ; on doit aussi prendre en compte l'évolution du personnage dans le temps : la maladie a certainement transformé Hadrien et accentué ses défauts.

Cette personnalité complexe est difficile à saisir : à côté de travers certains – vanité, instabilité –, des qualités indéniables : intelligence, culture, réalisme, largeur de vues et souci du détail, simplicité de vie et amitié facile, « modernisme » innovateur n'excluant pas le respect des traditions : ainsi il remet en honneur des légendes de la Rome antique, des anciennes magistratures : le prince est lui-même *Praetor Etruriae* et revêt trois fois le consulat ; il oblige les chevaliers et les sénateurs à porter la toge, maintient – de façon quelque peu ambiguë – la suprématie de Rome (où il transfère le collège des athlètes) et de l'Italie, tout en tendant de plus en plus à une uniformisation entre l'Italie, voire Rome, et les provinces.

Hadrien, naturellement autoritaire, muni du pouvoir législatif en plus de l'exécutif, suprême instance judiciaire et arbitre, a certainement conçu un pouvoir de nature monarchique, déjà rêvé par Jules César.

C'est la fin de la survie fictive du régime républicain. Les légendes monétaires sont ici significatives : à partir de 124 disparaissent les titulatures traditionnelles (consulat, etc.) et ne subsiste que la qualité d'*Augustus*, encore que cette dernière, qui se référait à Auguste, correspond à une certaine tradition. Mais Hadrien s'affirme comme descendant des *diui*. Sans doute faut-il s'arrêter entre deux jugements extrêmes : principat modéré et paternalisme (J. Beaujeu), monarchie absolue (M. A. Levi).

Hadrien était certes très attiré par la Grèce (il a été archonte, a visité trois fois la Grèce comme empereur, connaissant très bien sa langue et sa littérature, aimant le contact des intellectuels grecs), mais sans doute a-t-on trop insisté sur son philhellénisme. Il faut plutôt parler de cosmopolitisme (rêve de fédération des cités latines et grecques, de fusion des peuples), l'œcuménisme visant à renforcer l'unité de l'Empire par la pacification des provinces, une politique déjà esquissée par les Flaviens. La série des grands voyages n'est qu'en partie « touristique » : elle comportait des inspections militaires, le contrôle de la gestion des gouverneurs, l'écoute de leurs administrés, et illustre l'égalité entre Rome et les provinces, dont le prince veut promouvoir la personnalité, sans toutefois renier le principe de la supériorité politique et morale, juridique et administrative du peuple romain. Chr. Jacob a bien défini la mise en scène du pouvoir impérial dans la *Description de la Terre habitée* de Denys d'Alexandrie : cette périégèse est une vision synoptique de l'Empire, monde pacifié et prospère. Un acrostiche associe Hadrien à Hermès. Les voyages impériaux construisent symboliquement le monde, qui est ensuite mémorisé et perpétué dans la Villa Hadrienne.

L'empereur, qui se comparait à Numa plutôt qu'à Romulus, a innové et exercé une action positive dans plusieurs domaines : politique centralisatrice, unification juridique, appuyée sur de grands principes (*bo-*

num, aequum), inspirés des modèles hellénistiques, attention portée par un bon administrateur aux cités, aux corporations, aux individus même.

Le règne annonce des développements ultérieurs, mais qui pouvait alors les prévoir ? La conception d'un pouvoir quasi monarchique devait aboutir au dominat et à Dioclétien. Peut-on reprocher à Hadrien, comme on l'a fait, d'avoir beaucoup dépensé en travaux publics, faveurs diverses, d'avoir provincialisé l'armée, avec les risques inhérents de sédentarisation et de barbarisation, de séparation de l'Orient et de l'Occident, d'avoir maintenu l'annone pour nourrir une plèbe parasite et désœuvrée (quelque 300 000 « assistés » sur une population d'un million d'habitants), d'avoir, avec le fonctionnarisme équestre, contribué à la dégradation du système municipal, d'avoir réglementé les professions, qui tendront à devenir héréditaires, de n'avoir pas réglé de façon définitive les problèmes de succession ?

Le jugement de Renan, qui toutefois le considère comme un « grand souverain », – « un Néron sans la philosophie » – est certainement excessif. Hadrien, homme très cultivé, ami de la Grèce et des plaisirs esthétiques, sensuels et intellectuels, s'il ne semble pas s'être arrêté à une philosophie unique, a été un esprit en quête, préoccupé des questions du temps, de la mort, de l'âme, du divin. Épicurisme inquiet ? Aspiration à une survie ? En tout cas sa conception du pouvoir comme service et comme œcuménisme est empreinte de l'universalisme cynico-stoïcien, comme des principes platoniciens d'une monarchie éclairée ; l'Académie, mais aussi le Lycée ne sont-ils pas symbolisés dans la Villa de Tivoli ? Hadrien apparaît bien comme marqué par l'éclectisme de son temps. Après la déstabilisation de la guerre parthique de Trajan, Hadrien a su assurer à l'empire grandeur et équilibre, grâce à la paix et une politique judicieuse, en perfectionnant la machine administrative, veillant à la sécurité des frontières, travaillant à une meilleure justice comme au bien-

être économique. Le jugement d'Arrien, contemporain de l'empereur ne semble pas dénué de vérité, même s'il faut faire la part de l'esprit courtisan : « C'est à l'actuel règne qu'Hadrien exerce depuis vingt ans plus qu'à l'ancienne Sparte, que conviennent ces vers : "Là fleurissent la lance des jeunes gens, la muse harmonieuse et la justice publique, protectrice des bonnes actions." » C'est en tout cas ce qui paraît avoir été l'objectif d'Hadrien et c'est en ce sens que s'est orientée la recreation du personnage par M. Yourcenar.



BIBLIOGRAPHIE

- S. Aurigemma, *La villa Adriana presso Tivoli*, Rome, 1962.
- U. Badalucchi, *Le mausolée d'Hadrien et le château Saint-Ange à Rome*, Rome, 1956.
- H. Bardon, *Les empereurs et les Lettres latines d'Auguste à Hadrien*, Paris, 1940.
- H. Bardon, *La littérature latine inconnue : 2, L'époque impériale*, Paris, 1956.
- J. Beaujeu, *La religion romaine à l'apogée de l'Empire*, Paris, 1955.
- H. W. Benario, *A commentary on the Vita Hadriani in the Historia Augusta*, 1980.
- E. Birley, *Research on Hadrian's Wall*, Kendal, 1961.
- E. Birley, I. A. Richmond, *Map of Hadrian's Wall*, Southampton, 1964.
- M. T. Boatwright, *Hadrian and the city of Rome*, Princeton, 1987.
- D. J. Breeze, B. Dobson, *Hadrian's wall*, Londres, 1976 (3^e éd., Harmondsworth, 1987).
- A. Carandini, *Vibia Sabina. Funzione politica, iconografia e il problema del classicismo adriano*, Florence, 1969.
- J. Carcopino, *Passion et politique chez les Césars*, Paris, 1958.
- F. Casavola, *Giuristi adrianei*, Naples, 1980.
- C. W. Clairmont, *Die Bildnisse des Antinous*, Rome, 1966.
- L. Cozza, *Tempio di Adriano*, Rome, 1982.
- De Fine Licht, *The rotunda in Rome. A study of Hadrian's Pantheon*, Copenhagen, 1966.
- M. De Franceschini, *Villa Adriana : mosaici, pavimenti, edifici*, Rome, 1991.
- W. Eck, *Senatoren von Vespasian bis Hadrian*, Munich, 1970.
- Empereurs (Les) romains d'Espagne*, Colloque international Madrid-Italica, 1964, Paris, 1965.
- S. Fein, *Die Beziehungen der Kaiser Trajan und Hadrian zu den Litterati*, Stuttgart, 1994.
- J. Gascou, *La politique municipale de l'Empire romain en Afrique de Trajan à Septime Sévère*, Rome, 1972.
- M. Giacchero, *Problemi dell'età adrianea*, Genova, 1972.
- M. González Conde, *La guerra y la paz bajo Trajano y Adriano*, Madrid, 1991.
- P. Graindor, *Athènes sous Hadrien*, Le Caire, 1934.
- H. Halfmann, *Itinera principum*, Stuttgart, 1986.
- B. W. Henderson, *The Life and Principate of the Emperor Hadrian*, Londres, 1923.
- A. Hoffmann, *Das Garrenstadion in der Villa Hadriana*, Mainz, 1980.
- S. Johnson, *Hadrian's wall*, Londres, 1989.
- H. Kaehler, *Hadrian und seine Villa bei Tivoli*, Berlin, 1950.

- M. Laemmer, *Olympien und Hadrianeen im antiken Éphesos*, Köln, 1968.
- M. A. Levi, *Adriano Augusto*, Rome, 1953.
- M. A. Levi, *Adriano : un ventennio di cambiamento*, Rome, 1994.
- F. Martin, *Le documentación griega de la cancelleria del emperador Adriano*, Pamplona, 1982.
- L. B. dal Maso, A. Vioni, *Tivoli, Villa Adriana*, Firenze, 1976.
- W. M. Metcalf, *The cistophori of Hadrian*, Ann Arbor, 1973, New York 1980.
- H. Meyer, *Antinoüs*, Munich, 1991.
- S. R. Onofrio, *Castel S. Angelo*, Rome, 1978.
- B. d'Orgeval, *L'empereur Hadrien. Œuvre législative et administrative*, Paris, 1950.
- H. Palma, *Humanior interpretatio : humanitas nell' interpretazione e nella normazione da Adriano ai Severi*, Turin, 1992.
- S. Perowne, *Hadrian*, Londres, 1960, Munich, 1966.
- G. Piccottini, *Die Römischen Kaiser von Augustus bis Hadrian in ihrem Verhältnis zur Kunst*, Wien, 1966.
- R. Poignault, *L'antiquité dans l'œuvre de Marguerite Yourcenar. Littérature, mythe et histoire*, Bruxelles, coll. « Latomus », 1995.
- F. L. Rakob, *Die Piazza d'oro in der Villa Hadriana bei Tivoli*, Kasruhe, 1970.
- U. Schall, *Hadrian. Ein Kaiser für den Frieden*, Tübingen, 1986.
- R. K. Sherk, *Translated documents of Greece and Rome. The Roman Empire. Augustus to Hadrian*, Cambridge, 1988.
- E. M. Smallwood, *Documents illustrating the principates of Nerva, Trajan and Hadrian*, Cambridge, 1966.
- P. Steinmetz, *Untersuchungen zur Römischen Literatur des zweiten Jahrhunderts nach Christi Geburt*, Wiesbaden, 1982.
- H. Stierlin, *Hadrien et l'architecture romaine*, Paris, 1984.
- J. Toynbee, *The Hadrianic School*, Cambridge, 1934.
- M. Ueblacker, *Das « Teatro Marittimo » in der Villa Hadriana bei Tivoli*, Munich, 1976.
- R. Vighi, *Villa Adriana*, Rome, 1958.
- W. Weber, *Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Hadrianus*, Leipzig, 1907 (Hildesheim, 1972).
- W. Weber, *Hadrian, Cambridge Ancient History*, XI, Cambridge, 1936.
- M. Wegner, *Hadrian, Plotina, Marciana, Matidia, Sabina*, Berlin, 1956.
- D. Willers, *Hadrians panhellenistische Programm*, Bâle, 1990.
- M. Yourcenar, *Mémoires d'Hadrien*, Paris, 1951.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Chapitre I — Les années de formation et l'accession	7
I. La famille d'Hadrien, 7 — II. L'enfance d'Hadrien, 9 — III. La carrière d'Hadrien, 10 — IV. L'adoption, 16 — V. Les amis d'Hadrien avant son accession, 20.	
Chapitre II — Histoire politique du règne	23
I. L'élimination des quatre consulaires, 23 — II. Hadrien et le Sénat, 26 : Composition du Sénat, 28 — III. Le personnel du règne, 29 : L'ancien et le nouveau, 29 ; Préfets du prétoire, 31 ; Sénateurs serviteurs de l'empire ayant connu une disgrâce, 32 ; Des sénateurs bien en cour, 33 ; Juristes, 34 ; Des hommes de lettres fonctionnaires, 35 — IV. La succession, 36 : Un choix énigmatique : L. Ceionius Commodus, 36 ; Antonin et les futurs Marc Aurèle et L. Verus, 38 ; L'opposition au règlement successoral, 40.	
Chapitre III — Administration et gouvernement	42
I. Administration centrale, Rome, l'Italie, 42 — II. L'administration des provinces, 44 — III. L'administration des villes, 45 — IV. Les voyages d'Hadrien, 47 : La première tournée impériale (printemps/été 121-été 125), 48 ; La deuxième tournée impériale (été 128-132 ou fin 133 / début 134 (?)), 50 ; Fonction des voyages, 51 — V. La justice, 54 — VI. Politique financière, 56 — VII. Politique étrangère, 57 : L'armée, 58 ; Le <i>limes</i> , 61 ; La marine, 63 ; Opérations militaires. La guerre juive, 63.	
Chapitre IV — La société, l'économie, panorama du monde romain	65
I. La société, 65 : La hiérarchie sociale, 65 ; Les collègues, 65 ; L'« assistance publique », 66 ; L'ordre équestre, 67 ; Le Sénat, 67 — II. L'économie, 68 : Agriculture, 68 ; Les mines, 71 ; Les forêts, 72 — III. Panorama du monde romain, 73 : Rome, 73 ; L'Italie, 73 ; Les provinces, 74.	